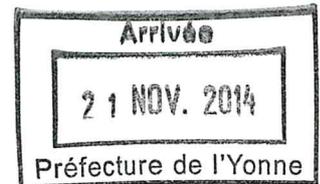


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b>	28 octobre 2014	<b>Nombre de conseillers communaux</b> En exercice: 51 Présents : 42 Votants : 46
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	28 octobre 2014	

**Séance du 6 novembre 2014**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le six novembre deux mille quatorze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Jean-Louis JOURNEAU, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, Mme Régine PONCHON, , M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

**ETAIENT ABSENTS**

M. Laurent RIOTTE, procuration à M. Michel DEFRANCE (*jusqu'à 19 H 35*)  
Mme Frédérique COLAS procuration à Mme Laurence MARCHAND,  
Mme Christine DEVILLECHABROLLE, procuration à M. Benoit HERR  
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC  
Mme Eliette ITALIANO, suppléée par M. Jean-Louis JOURNEAU  
M. Didier MIGNON, suppléé par Mme Régine PONCHON  
M. Patrice CHASSERY  
M. Jean PARMENTIER  
M. Bernard DUGOURGEOT  
M. Daniel FROTTIER  
M. Gilles-Maxime POIBLANC

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Laurence MARCHAND

**Objet :** Attribution du marché : tri et conditionnement des déchets recyclables  
issus de la collecte en porte à porte

**OBJET** : Attribution du marché : tri et conditionnement des déchets recyclables issus de la collecte en porte à porte

Vu le code des marchés publics

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'accord du conseil des Maires, réuni le 17 octobre 2014,

**Considérant** que les offres sont inacceptables en raison de l'incapacité budgétaire par la CCJ de les financer,

**Considérant** l'avis favorable des membres de la commission d'appel d'offres, réunie le 29 octobre 2014, de déclarer infructueux ce marché,

**Considérant** l'avis favorable des membres de la commission d'appel d'offres de relancer un marché à procédure négociée,

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **déclare** ce marché infructueux
- **autorise** le président à relancer ce marché en procédure négociée, sur la base du même DCE (dossier de consultation d'entreprises), seules les pièces bordereau de prix et DQE (détail quantitatif estimatif) pourront être modifiés. La négociation sera engagée avec tous les candidats. L'enveloppe budgétaire annuelle estimée pour ce marché s'élève à 181 500 €
- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce marché, conformément à l'avis des membres de la commission d'appel d'offres, à l'issue de la procédure négociée.



Communauté de Communes  
du Joviniens

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Date de réception  
par la Préfecture :

date de publication :